

FICHE SIGNALÉTIQUE

RAMUC®

KOP-COAT

Date de révision 17-sept.-2015
Version 2

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit Ramuc Type DS - 300 Aquagreen
Code du produit 910130000

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Peinture
Restrictions d'utilisation Aucun renseignement disponible

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Kop-Coat, Inc.
RAMUC
36 Pine Street
Rockaway, NJ 07866
1-800-221-4466

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Chemtrec: +1 703-527-3887 ex-USA
Chemtrec: 1-800-424-9300 USA

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

GHS Classification conformément aux 29 CFR 1910.1200

Cancérogénicité	Catégorie 1A
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 1

2.2 Éléments d'étiquetage

Mot indicateur

Danger

Mentions de danger

Peut provoquer le cancer

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée



Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation
 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
 Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Conseils de prudence - Réponse

Si exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin / attention.

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/réceptacle dans une usine d'élimination des déchets approuvée

2.3. Autres dangers HNOC (danger non classé autrement)

Sans objet

2.4 Autres informations

Sans objet

Toxicité aiguë inconnue

< 1 % du mélange est constitué d'ingrédients de toxicité inconnue

3. Composition/Information sur les composants

Substance

Ce produit est un mélange. Informations sur les dangers de la santé est basée sur ses composantes

Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Titane (dioxyde de)	13463-67-7	10 - 20
Baryum (sulfate de)	7727-43-7	10 - 20
Crystalline silica (quartz)	14808-60-7	5 - 10
Diacetone alcohol	123-42-2	1 - 5
Ethylene glycol monobutyl ether	111-76-2	1 - 5
Ammonium hydroxide	1336-21-6	< 1

Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

4. Premiers soins

4.1 Description des mesures pour les premiers secours**Conseils généraux**

Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en consultation. Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement à grande eau. Après avoir rincé une première fois, enlever toute lentille de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

Contact avec la peau

Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Communiquer avec un centre antipoison ou un médecin pour connaître le traitement approprié.

Inhalation

Transporter la victime à l'air frais. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

Ingestion

En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir sauf sur instructions du personnel médical. Essayez délicatement et rincez à l'eau l'intérieur de la bouche. Ne jamais rien administrer par la

bouche à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

4.2 Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Voir la section 2.2, Éléments et / ou de l'article 11 étiquettes, les effets toxicologiques.

4.3 Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin Il n'existe aucun antidote spécifique pour les effets d'une surexposition à ce matériau. Traiter en fonction des symptômes.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre d'extinction ou du bioxyde de carbone L'eau peut être utilisée pour refroidir et prévenir la rupture des récipients qui sont exposés à la chaleur d'un incendie.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger particulier

Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants

Produits de combustion dangereux Formation possible d'oxydes de carbone, d'oxydes d'azote et de composés organiques dangereux.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Aucun.

Sensibilité aux décharges électrostatiques Aucun.

5.3 Conseils aux pompiers

Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Déplacez matériau qui ne brûle pas, si possible, dans un endroit sûr dès que possible. Les pompiers doivent être protégés contre les risques d'explosion en éteignant le feu. Décontaminer soigneusement tous les équipements de protection après utilisation. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants exposés au feu. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants exposés au feu. As in any fire, wear self-contained breathing apparatus and full protective gear.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

L'équipement doit être évaluée en fonction des informations fournies sur cette fiche et les circonstances spéciales créées par la marée noire, y compris, le produit déversé, la quantité du déversement, la zone dans laquelle s'est produit le déversement, ainsi que la formation et l'expertise des employés de la zone de répondre à la marée noire. Éviter de dépasser les valeurs limites d'exposition professionnelle (voir le chapitre 8). Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Utiliser un équipement de protection personnelle. Si sans risque, arrêter la fuite. Voir les mesures de protection aux chapitres 7 et 8.

6.2 Précautions pour le protection de l'environnement

Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les endroits clos. Voir la section 12 pour d'autres informations écologiques.

6.3 Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute

sécurité. Absorber avec de la terre, du sable ou autre produit non combustible et transférer dans des contenants pour une élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage

Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. Absorber avec une matière absorbante inerte. Nettoyer la surface contaminée à fond.

7. Manutention et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**Conseils sur la manutention sécuritaire**

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Laver à fond après manutention. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Utiliser selon les instructions sur l'étiquette de l'emballage. Empty containers may retain product residue or vapor.

Mesures d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Conditions d'entreposage**

Craint le gel. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver dans des contenants correctement étiquetés. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Matières à éviter

Pas de matières à signaler spécialement.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	British Columbia	Alberta	Quebec	Ontario TWAEV
Titane (dioxyde de) 13463-67-7	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 15 mg/m ³ total dust	TWA: 10 mg/m ³ TWA: 3 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³
Baryum (sulfate de) 7727-43-7	TWA: 5 mg/m ³ inhalable fraction, particulate matter containing no asbestos and <1% crystalline silica	TWA: 15 mg/m ³ total dust TWA: 5 mg/m ³ respirable fraction	TWA: 10 mg/m ³ TWA: 3 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³ TWA: 5 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³
Crystalline silica (quartz) 14808-60-7	TWA: 0.025 mg/m ³ respirable fraction	: (30)/(%SiO ₂ + 2) mg/m ³ TWA total dust : (250)/(%SiO ₂ + 5) mppcf TWA respirable fraction : (10)/(%SiO ₂ + 2) mg/m ³ TWA respirable fraction	TWA: 0.025 mg/m ³	TWA: 0.025 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.10 mg/m ³
Diacetone alcohol 123-42-2	TWA: 50 ppm	TWA: 50 ppm TWA: 240 mg/m ³	TWA: 50 ppm	TWA: 50 ppm TWA: 238 mg/m ³	TWA: 50 ppm TWA: 238 mg/m ³	TWA: 50 ppm
Ethylene glycol monobutyl ether 111-76-2	TWA: 20 ppm	TWA: 50 ppm TWA: 240 mg/m ³ S*	TWA: 20 ppm	TWA: 20 ppm TWA: 97 mg/m ³	TWA: 20 ppm TWA: 97 mg/m ³	TWA: 20 ppm

8.2 Contrôles techniques appropriés**Mesures techniques**

Aucun dans des conditions normales d'utilisation. Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Lorsque cela est raisonnablement faisable, la ventilation doit se faire par aspiration aux postes de travail et il doit y avoir une extraction générale convenable.

8.3 Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Lunettes de sécurité avec protections latérales.
Protection de la peau et du corps	Porter des gants/des vêtements de protection. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Protection respiratoire	En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA.
Mesures d'hygiène	Consulter la section 7 pour plus de renseignements

9. Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique	Liquide
Aspect	liquide coloré
Couleur	Vert
Odeur	Slightly sweet
Seuil de perception de l'odeur	Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Methods</u>
pH	8.0-9.5	
Point de fusion/congélation		Aucun renseignement disponible
Point/intervalle d'ébullition		
Point d'éclair	> 94 °C / > 201 °F	
Taux d'évaporation		
Inflammabilité (solide, gaz)		Aucun renseignement disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air		
limite d'inflammabilité supérieure		Aucun renseignement disponible
limite d'inflammabilité inférieure		Aucun renseignement disponible
Pression de vapeur		Aucun renseignement disponible
Densité de vapeur		Aucun renseignement disponible
Densité	1.36	
Solubilité dans l'eau		Aucun renseignement disponible
Solubilité dans d'autres solvants		Aucun renseignement disponible
Coefficient de partage		Aucun renseignement disponible
Température d'auto-inflammation		Aucun renseignement disponible
Température de décomposition		Aucun renseignement disponible
Viscosité, cinématique	> 21 mm ² /s	
Viscosité, dynamique		Aucun renseignement disponible
Propriétés explosives		Aucun renseignement disponible
Propriétés comburantes		Aucun renseignement disponible

9.2 Autres informations

Teneur en composés organiques volatils (COV)	275 g/L
Densité	11.35 lb/gal

10. Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

10.4 Conditions à éviter

Aucun renseignement disponible.

10.5 Matières incompatibles

Pas de matières à signaler spécialement.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants.

11. Données toxicologiques

11.1 Toxicité aiguë

Mesures numériques de toxicité Renseignements sur le produit

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

Toxicité aiguë inconnue < 1 % du mélange est constitué d'ingrédients de toxicité inconnue

DL50 par voie orale 25,490.00 mg/kg
CL50 (vapeur) 725.00 mg/l

Mesures numériques de toxicité Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 orale	DL50 épidermique	CL50 par inhalation
Titane (dioxyde de) 13463-67-7	10000 mg/kg (Rat)	-	-
Baryum (sulfate de) 7727-43-7	> 5005 mg/kg (rat)	-	-
Diacetone alcool 123-42-2	4 g/kg (Rat)	-	-
Ethylene glycol monobutyl ether 111-76-2	470 mg/kg (Rat)	= 2000 mg/kg (Rabbit)	= 450 ppm (Rat) 4 h
Ammonium hydroxide 1336-21-6	350 mg/kg (Rat)	-	-

11.2 Informations sur les effets toxicologiques

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Renseignements sur le produit

- Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

- Aucun renseignement disponible

Affections oculaires/irritation

Renseignements sur le produit

- Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

- Aucun renseignement disponible

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Renseignements sur le produit

- Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

- Aucun renseignement disponible

Mutagénicité sur les cellules germinalesRenseignements sur le produit

- Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

- Aucun renseignement disponible

CancérogénicitéRenseignements sur le produit

- Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène

Renseignements sur les composants

- Contient un carcinogène connu ou suspecté

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Titane (dioxyde de) 13463-67-7	-	Group 2B	-	
Crystalline silica (quartz) 14808-60-7	A2	Group 1	Known	

Toxicité pour la reproductionRenseignements sur le produit

- Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

- Aucun renseignement disponible

STOT - exposition unique

Aucun renseignement disponible

STOT - exposition répétée

- Aucun renseignement disponible

Autres effets néfastesRenseignements sur le produit

- Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

- Aucun renseignement disponible

Danger par aspirationRenseignements sur le produit

- Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

- Aucun renseignement disponible

12. Données écologiques

12.1 Toxicité**Écotoxicité**

Aucun renseignement disponible

19.25062014 % du mélange est constitué de composants dont le risque qu'ils présentent pour l'environnement aquatique n'est pas connu

Effets écotoxicologiques

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour la daphnie et autres invertébrés aquatiques
Diacetone alcohol 123-42-2	-	LC50: 96 h Lepomis macrochirus 420 mg/L static LC50: 96 h Lepomis macrochirus 420 mg/L	-
Ethylene glycol monobutyl ether 111-76-2	-	LC50: 96 h Lepomis macrochirus 1490 mg/L static LC50: 96 h Lepomis macrochirus 2950 mg/L	EC50: 48 h Daphnia magna 1000 mg/L

Ammonium hydroxide 1336-21-6	-	LC50: 96 h Pimephales promelas 8.2 mg/L	EC50: 48 h water flea 0.66 mg/L EC50: 48 h Daphnia pulex 0.66 mg/L
---------------------------------	---	--	---

12.2 Persistance et dégradabilité

Ne se biodégrade pas facilement.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Il faut éviter de décharger dans l'environnement

Nom chimique	log Pow
Diacetone alcohol 123-42-2	1.03
Ethylene glycol monobutyl ether 111-76-2	0.81

12.4 Mobilité dans le sol

Aucun renseignement disponible.

12.5 Autres effets néfastes

Aucun renseignement disponible

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Éliminer conformément aux règlements fédéraux, étatiques et les réglementations locales.

14. Informations relatives au transport

DOT	Non réglementé
MEX	Non réglementé
IMDG	Non réglementé
IATA	Non réglementé

15. Informations sur le réglementation

15.1 Inventaires internationaux

TSCA	Est conforme à (aux)
DSL	Est conforme à (aux)
EINECS/ELINCS	-
ENCS	-
IECSC	-
KECL	-
PICCS	-
AICS	-
NZIoC	-

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

DSL - Liste intérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques

NZIOC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle-Zélande

15.2 Réglementations fédérales des Etats-Unis

SARA 313

Section 313 du Titre III du « Superfund Amendments and Reauthorization Act » de 1986 (SARA). Ce produit contient un produit ou des produits chimiques qui sont soumis aux exigences de rapport du « Act and Title 40n » du Code de règlements fédéraux, Partie 37

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Baryum (sulfate de) 7727-43-7	1.0
Ethylene glycol monobutyl ether 111-76-2	1.0

15.3 Renseignements sur les pesticides

Non applicable

15.4 Réglementations des Etats

Proposition 65 de la Californie

Ce produit contient les substances suivantes qui sont incluses dans la proposition 65:

Nom chimique	Prop. 65 de la Californie
Titane (dioxyde de) - 13463-67-7	Carcinogen
Crystalline silica (quartz) - 14808-60-7	Carcinogen
Crystalline silica (Quartz) (Respirable) - 14808-60-7	Carcinogen
Éthylbenzène - 100-41-4	Carcinogen
Benzyl chloride - 100-44-7	Carcinogen
Toluene - 108-88-3	Developmental Female Reproductive
1,4-DIOXANE - 123-91-1	Carcinogen

16. Autres informations

NFPA	Risque pour la santé 1	Inflammabilité 1	Instabilité 0	Dangers physiques et chimiques - Protection individuelle X
HMIS	Risque pour la santé 1*	Inflammabilité 1	Danger physique 0	

Légende:

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

Plafond (C)

DOT (département des transports)

EPA (Agence de protection de l'environnement)

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Association du transport aérien international (IATA)

Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG)

NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)

NTP (programme national de toxicologie)

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

PEL (limite d'exposition admissible)

Quantité à déclarer (RQ)

Désignation de la peau (S*)

STEL (Limite d'exposition de courte durée)

TLV® (valeur limite d'exposition)

TWA (moyenne pondérée dans le temps)

Préparée par

Kop-Coat, Inc.

Regulatory Affairs
17-sept.-2015

Date de révision**Note de révision**

Aucun renseignement disponible

Avis de non-responsabilité

Les renseignements fournis dans cette fiche signalétique sont exacts selon nos connaissances, nos renseignements et notre opinion à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus seulement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés seulement au produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, sauf si spécifié dans le texte.

Fin de la fiche signalétique